

France-Guinée équatoriale/Justice

Paris conteste la compétence de la CIJ dans son contentieux avec Malabo

AFP
La Haye/Pays-Bas

L'ouverture, en 2016, du procès contre Teodorin Obiang a contribué à tendre les relations entre les deux capitales.

LE contentieux opposant la France à la Guinée équatoriale dans l'affaire des "biens mal acquis" est revenu hier devant la Cour internationale de justice (CIJ) dont Paris a contesté la compétence sur ce dossier.

"La France n'a pas accepté la compétence de la Cour, à quelque titre que ce soit, pour reconnaître les faits pour lesquels la Guinée équatoriale souhaiterait qu'elle se prononce", a déclaré François Alabrune, directeur des affaires juridiques du ministère des Affaires étrangères, en ouverture des plaidoiries. Les relations entre les deux pays sont tendues depuis que la justice française a ouvert en 2016 un procès contre Teodorin Obiang, fils du président Teodoro Obiang et lui-même vice-

président équato-guinéen, accusé d'avoir pillé les caisses de l'Etat et d'avoir acheté des propriétés somptueuses dans les endroits les plus chers du monde.

La Guinée équatoriale avait demandé à la CIJ d'exiger la suspension des poursuites judiciaires françaises, dénonçant une violation de l'immunité du vice-président. La CIJ avait refusé cette requête et laissé libre cours à la justice française. Jugé depuis 2016 devant le tribunal correctionnel de Paris, Teodorin Obiang a été condamné, en octobre dernier, à trois ans de prison avec sursis et 30 millions d'euros (3,2 milliards de francs) d'amende, également avec sursis, dans cette affaire dite des "biens mal acquis".

Selon la justice française, le fils de Teodoro Obiang, un président qui dirige la Guinée équatoriale d'une main de fer depuis 1979, s'est frauduleusement bâti en France un patrimoine de plusieurs dizaines de millions d'euros, comprenant notamment un hôtel particulier de 4 000 mètres carrés situé dans le 16e



Photo : AFP

Teodorin Obiang, fils du président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo et vice-président de Guinée équatoriale. C'est en son nom que Malabo cherche à obtenir auprès de la CIJ l'abandon des poursuites judiciaires en France.

arrondissement de Paris, un des quartiers les plus luxueux de la capitale.

MAQUILLAGE DIPLOMATIQUE • Dès lors, la France a soulevé que la Cour n'était pas compétente dans l'affaire en se basant sur la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée.

"Le différend n'entre pas dans la compétence de la Cour", a indiqué hier Hervé Ascencio, professeur à

l'Université Paris 1, représentant de la France devant la CIJ.

La délégation française plaiderait hier lors des audiences publiques pour tenter de démontrer l'incompétence de la Cour, avant que le camp équato-guinéen ne lui réponde ce mardi. Un deuxième tour de plaidoiries se tiendra demain et vendredi.

A la requête de Malabo, le juge de la CIJ chargé de l'affaire, Abdulqawi Ahmed

Yusuf, avait en 2016 prié la France de garantir jusqu'au terme du procès la protection des locaux parisiens situés sur la très chic avenue Foch et présentés par la Guinée équatoriale comme abritant sa mission diplomatique.

Lors des débats à la CIJ, la Guinée équatoriale s'était dite "profondément offensée par la manière injuste et insultante" dont elle était traitée en France.

La France avait, quant à elle, assuré que Malabo avait tenté de "déguiser un immeuble privé en un bien public à usage diplomatique".

En janvier, les relations entre les deux pays ont une nouvelle fois été éprouvées lorsque le ministre équato-guinéen des Affaires étrangères, Agapito Mba Mokuy, a affirmé que la tentative de "coup d'Etat" que Malabo a dit avoir déjoué en décembre avait été organisée en France.

Le ministre a toutefois exclu une implication des autorités françaises dans cette affaire qui comporte de nombreuses zones d'ombre.

Togo/Pouvoir-Opposition

Le dialogue est ouvert

AFP
Lomé/Togo

APRES six mois de profonde crise politique au Togo, le dialogue très attendu entre pouvoir et opposition s'est ouvert hier à Lomé, en présence du président ghanéen, Nana Akufo-Addo, facilitateur de la crise.

Les deux parties ont enfin accepté de se parler, alors que le président Faure Gnassingbé fait face à une très forte contestation populaire. Depuis septembre, des marches pour demander sa démission et la limi-

tation à deux du nombre de mandats présidentiels rassemblent des milliers voire des milliers de personnes.

"La paix, la liberté et la stabilité du peuple togolais est quelque chose qui n'est tout simplement pas négociable", a déclaré le chef de l'Etat ghanéen à la cérémonie d'ouverture à l'hôtel 2 février, devant de nombreux responsables politiques et diplomates, dont les ambassadeurs de France, des Etats-Unis et de Chine.

"Je n'ai pas de parti pris, je suis venu ici pour soutenir un dialogue qui va faire que le peuple togolais et ses intérêts soient bien pris en

compte", a-t-il ajouté, appelant les Togolais à "déterminer" eux-même l'avenir de leur pays.

"Je suis venu ici sans prescription ou baguette magique pour imposer ou prescrire une solution".

"Il est important, pour le respect des Togolais, que leurs dirigeants soient perçus comme étant capables d'arriver à des solutions qui feront avancer les conditions de la population de ce pays", et ce dans "un esprit d'entente et de compromis", a-t-il ajouté.

Le dialogue, qui doit durer une dizaine de jours, devrait aborder un large éventail de préoccupa-

tions, dont le "rétablissement de la Constitution de 1992" - qui prévoyait un maximum de deux mandats présidentiels -, une "transition" politique et des "réformes électorales". Chacune des deux parties - une coalition de 14 partis d'opposition et le parti au pouvoir Unir - sera représentée par sept délégués. La participation du gouvernement devrait par ailleurs être discutée durant le dialogue.

"La crise qui mine le Togo est profonde", a ensuite déclaré le chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre. "Aujourd'hui, la lutte est entrée dans une phase déci-

sive et irréversible, car le peuple est excédé par plus d'un demi-siècle de violation massive des droits de l'homme et de mal-gouvernance".

"Nous en appelons au sens de responsabilité et à la bonne foi du pouvoir", a-t-il ajouté. "Le peuple togolais meurtri, excédé, mais résolu et déterminé est à l'écoute. Il est debout et il espère. Il est debout et il attend. Il nous attend".

Le porte-parole du parti au pouvoir (Union pour la République, Unir) Charles Condi Agba a de son côté affirmé participer à ce dialogue "dans un esprit d'ouverture",

L'Afrique en bref

• Egypte/Jihadistes. Trois soldats tués dans le Sinaï

Trois membres des forces armées égyptiennes ont été tués au cours d'une vaste opération antijihadiste dans le centre et le nord du Sinaï en cours depuis une dizaine de jours, a annoncé hier le porte-parole de l'armée.

• Gambie/Justice. Moratoire sur la peine de mort

Le président gambien Adama Barrow a annoncé dimanche un moratoire sur la peine de mort en Gambie, plus de cinq ans après l'exécution de neuf détenus par le régime de l'ex-dirigeant Yahya Jammeh.

• RD Congo/Répression. Plainte pour "assassinat" contre le chef de la police de Kinshasa

La famille d'une des victimes de la répression des marches de catholiques contestant le régime du président Joseph Kabila en République démocratique du Congo a porté plainte contre chef de la police de Kinshasa pour "assassinat", selon un document parvenu hier à l'AFP.

A travers le monde

• Allemagne/Politique. Kramp-Karrenbauer, dauphine de Merkel



Photo : AFP

Angela Merkel a décidé de désigner une proche, Annegret Kramp-Karrenbauer, pour devenir numéro deux de son parti conservateur CDU, mettant ainsi le pied à l'étrier à celle qui pourrait lui succéder, a indiqué hier à l'AFP une source proche du parti.

• Proche-Orient/Conflit. Nouvelles frappes d'Israël dans la bande de Gaza

Des avions de guerre israéliens ont mené de nouvelles frappes hier avant l'aube dans la bande de Gaza où la tension est cependant retombée, sans dissiper le spectre d'une nouvelle confrontation à plus ou moins long terme.

• Russie-Etats-Unis/Diplomatie. Ingérence russe : aucune preuve selon le Kremlin

Il n'y a "aucune preuve substantielle" que le gouvernement russe ait tenté d'influer sur l'élection présidentielle américaine, a affirmé hier le Kremlin après l'inculpation de 13 Russes aux Etats-Unis accusés d'avoir tenté de favoriser la campagne de Donald Trump.

Irak/Justice

Vers l'expulsion d'une jihadiste française condamnée à une peine déjà purgée

AFP
Bagdad/Irak

LA justice irakienne a ordonné hier l'expulsion d'une jihadiste française qu'elle vient de condamner à sept mois de prison pour "entrée illégale en Irak" et dont la peine est couverte par sa détention préventive.

Mélina Bougedir, 27 ans, avait été arrêtée l'été dernier à Mossoul, l'ancien

bastion du groupe Etat islamique (EI) dans le nord du pays, avec ses quatre enfants, dont trois ont été rapatriés en France.

La jeune femme a affirmé en arabe au président de la Cour pénale centrale de Bagdad qu'elle était entrée en Irak en octobre 2015 à partir de la Syrie.

Selon ses dires, son mari, un Français dénommé Maximilien qui était cuisinier, a été tué lors de la bataille de Mossoul.

La deuxième ville d'Irak a

été reprise aux jihadistes en juillet après neuf mois de combats.

Fin janvier, les avocats de deux Françaises détenues en Irak pour avoir rejoint les rangs de l'EI et en attente de procès, dont une prénommée Melina et originaire de Seine-et-Marne (région parisienne), avaient alerté le président français Emmanuel Macron sur le fait qu'elles risquaient la peine de mort.

Quelques jours auparavant, la justice irakienne

avait condamné à mort une ressortissante allemande qui avait rejoint l'EI, une première pour une femme européenne.

En décembre, un Suédois d'origine irakienne avait été exécuté pour "terrorisme".

Quelques dizaines de Français soupçonnés d'avoir été membres de l'EI se trouvent actuellement dans des camps ou des prisons en Irak et en Syrie avec plusieurs dizaines de mineurs, d'après une source proche

du dossier.

• 27 combattants pro-gouvernementaux tués dans un guet-apens.

Vingt-sept membres du Hachd al Chaabi, forces paramilitaires irakiennes ayant joué un rôle prépondérant contre le groupe Etat Islamique (EI), ont été tués dimanche dans un guet-apens tendu par des jihadistes près de Kirkouk (nord), a affirmé hier cette organisation.